AGRICULTURE 499

montant des ventes de produits laîtiers ajouté à la vente de gros bovins et de veaux fût égal ou supérieur à 51% des recettes totales. D'après ces critères, il était possible qu'une ferme soit identifiée à plus d'un genre de produit. Pour éviter cette situation, on a attribué à chacun des 10 genres de produits un ordre de priorité, comme l'indique le tableau 11.30.

Taille des fermes de recensement. En 1971, 49% des fermes de recensement au Canada représentaient moins de 240 acres comparativement à 53% en 1966. Cette diminution du nombre des petites exploitations est une autre indication de la tendance à l'élargissement des fermes. Toutefois, la répartition selon la taille demeure fort variable d'une province à l'autre. Dans les provinces de l'Atlantique, 71.8% des fermes de recensement avaient une superficie de moins de 240 acres; au Québec et en Ontario, 78.4% avaient moins de 240 acres; dans les provinces des Prairies la proportion n'était que de 17.9%, et en Colombie-Britannique elle était de 78.5% (tableau 11.31).

Age des exploitants de fermes de recensement. La proportion des exploitants de fermes de recensement âgés de moins de 35 ans représente toujours environ 15% du total. Pareillement, le nombre d'exploitants d'âge moyen, c'est-à-dire de 35 à 54 ans, est demeuré à 52% et les exploitants âgés de 55 ans et plus, à 33% (tableau 11.32).

Machines agricoles. Le tableau 11.33 montre qu'entre 1966 et 1971 il s'est produit une augmentation de 7.3% des camions de ferme, de 12.6% des andaineuses, de 11.6% des presses ramasseuses à foin et de 17.3% des moissonneuses de fourrages. Des diminutions ont été enregistrées dans le cas des automobiles (8.9%), des tracteurs (0.3%) et des moissonneuses-batteuses (4.4%).

11.6 Statistiques internationales des cultures

Les tableaux 11.34 et 11.35 sont fondés sur les estimations publiées par le Foreign Agricultural Service du Département de l'Agriculture des États-Unis; ils indiquent la superficie et la production de blé ainsi que la production d'avoine et d'orge en 1973 et 1974 et donnent la moyenne pour les années 1968-72 dans les principaux pays producteurs de céréales.

11.7 Commercialisation des produits agricoles

11.7.1 Commerce des céréales

De légère modifications ont été apportées aux politiques de contingentement des livraisons pour la campagne agricole 1972-73. Toutefois, la structure générale du système de contingentement introduit pour la campagne 1970-71 est demeurée la même.

Les modifications introduites pour la campagne 1972-73 visaient surtout à donner aux producteurs une plus grande souplesse dans le rajustement de leurs superficies de contingentement en fonction des marchés spécialisés et leur permettaient d'affecter à des marchés spécialisés leurs superficies de contingentement normal consacrées à des céréales particulières, et vice versa. Lors de la campagne précédente, les producteurs pouvaient transférer leurs superficies de contingentement des marchés spécialisés aux contingents normaux, mais ils ne pouvaient pas faire le transfert des contingents normaux aux marchés spécialisés.

En raison du volume élevé des exportations, on a permis aux producteurs de livrer toutes leurs céréales disponibles bien avant la fin de la campagne agricole. Des contingents de livraison ouverts ont été autorisés pour la graine de lin et le seigle au début de mars 1973 et pour la graine de colza au début d'avril. Le 30 avril 1973, des contingents ouverts ont été autorisés pour le blé, le seigle et l'avoine à 22 points d'expédition. Ces contingents ont graduellement été étendus à d'autres points et à d'autres céréales dans la mesure où l'espace le permettait et le 4 juin 1973, la Commission canadienne du blé a levé les dernières restrictions au contingentement en soumettant toutes les céréales des Prairies à un contingent ouvert. Pour plus de renseignements sur les politiques de contingentement des livraisons, on peut consulter la publication de Statistique Canada întitulée *Le commerce des grains au Canada* (no 22-201 au catalogue). Le tableau 11.36 donne les disponibilités et emplois des céréales canadiennes pour les campagnes agricoles terminées le 31 juillet 1972 et le 31 juillet 1973.

11.7.1.1 Campagne agricole 1972-73

Les disponibilités intérieures en blé, avoine, orge, seigle, graine de lin et graine de colza